

Association de Prêt d'Honneur de Bourgogne Yonne Active Création (YAC)

J'entreprends
en Bourgogne®

Objectif

Favoriser la création d'entreprises ou la reprise d'entreprises en accordant des prêts d'honneur destinés à renforcer les fonds propres pour faciliter l'accès aux prêts bancaires.

Bénéficiaires

Les créateurs ou repreneurs d'entreprises, ou les dirigeants d'entreprises immatriculées depuis moins de 12 mois à la date de la demande pour les projets de premier développement.

Pour les projets de création et de reprise, la demande doit parvenir à la section de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne moins de 12 mois après l'immatriculation de l'entreprise. Le capital des sociétés ne doit pas être détenu à 50% ou plus directement ou indirectement par d'autres entreprises existantes. Le demandeur doit justifier de sa qualité de porteur de projet par la détention de 50% du capital s'il est simple associé, ou de 30% s'il est dirigeant.

Conditions d'éligibilité

Les créateurs doivent justifier de connaissances suffisantes pour assurer la gestion d'une entreprise et présenter un plan de financement équilibré. Ils ne doivent pas introduire de distorsion flagrante de concurrence. Un apport personnel minimal correspondant à 10% du total des investissements est requis.

Montant et caractéristiques

- Montant : jusqu'à 23 000 €.
- Remboursement : jusqu'à 5 ans (incluant la période de différé).
- Possibilité d'un différé de remboursement.
- Suivi : possibilité de solliciter un suivi de gestion gratuit sur 2 ou 3 ans.

Suivi du projet

Si un suivi de gestion a été accordé, le bénéficiaire s'engage à recevoir le chargé de développement économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne pour les rendez-vous de suivi.

Le dossier peut être retiré auprès de la section de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Bourgogne

En savoir plus : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne

Section Yonne
56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 42 05 89
Fax : 03 86 52 34 95
Mail : accueil@artisanat-yonne.com